

REUNION du 12 janvier 2016

L'an deux mille seize, le douze janvier à 20 H 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **ALMERAS Jean-Pierre**, Maire.

Date de la convocation : 04/01/2016

Présents : ALMERAS J-Pierre, BERGOUGNOUX J-Louis, CONTOU Dominique, AUSTRUY Kévin, BESSOU J-Claude, ESTRADEL J-Luc, GRASSET Robert, PIECOURT Viviane, RIBEIRO Nathalie, RIGAL Catherine.

Absente excusée : LINAS Françoise

- Jean-Louis BERGOUGNOUX est nommé secrétaire de séance.

* Ordre du jour :

- *Point sur le budget en vue du vote du Compte Administratif 2015*

- *Point sur les communes nouvelles et le Schéma Départemental de Coopération*

Intercommunale

- *Site Internet*

- *Questions diverses*

1) Point sur le budget

Les dernières écritures de l'année 2015 ne sont pas encore passées mais un premier état des comptes est dressé. M. le Maire indique qu'aucun compte n'indique de dépassement particulier.

Pour ce qui est du reversement de la fiscalité au Grand Cahors, nous allons verser la somme de relative à 2014 en 2016.

A partir de 2017 (fiscalité 2015) la Communauté de Communes du Quercy Blanc percevra la totalité de la fiscalité des entreprises de la zone artisanale puis nous reversera directement les 20 % qui nous incombent.

Investissements 2016 : l'architecte, Mme UHDE, et l'économiste préparent le dossier pour la consultation des entreprises concernant le projet de la salle associative.

2) Point sur les communes nouvelles

Une réunion publique d'information aura lieu vendredi 12 février.

D'ici cette date les maires des trois communes (Cézac-L'Hospitalet-Pern) se rencontreront pour se concerter et réfléchir à une fusion éventuelle.

Il faudrait avoir délibéré avant juin 2016 pour ne pas subir de perte de DGF sur 2016 ou bien avant octobre pour fixer les taux 2017.

3) L'école et la crèche

M. le Maire indique qu'il a reçu Mme FALCO, Inspectrice d'Académie. M. LECUIVRE, Inspecteur de l'Education Nationale, propose de fermer un poste d'instituteur à l'école de L'Hospitalet.

La classe du cours préparatoire serait ramenée à Pern. M. le Maire va prendre rendez-vous avec M. LECUIVRE.

- M. le Maire émet l'idée de créer un jardin d'éveil. C'est une structure qui permettrait de réguler les effectifs entre l'école et la crèche.

- Un agrandissement de la crèche est à l'étude. C'est la communauté de communes qui serait maître d'ouvrage. Il faudrait également transformer le jardin et changer le grillage de clôture.

A régler également le problème d'infiltration d'eau dans la salle du bas.

4) Création d'un site internet pour la commune

M. Hugues DAVID, adhérent de l'association Foyer Rural, propose de créer un site internet qui accueillerait les informations communales ainsi que celle des associations.

Il serait soit au nom de la commune soit au nom du Foyer Rural : se renseigner pour ce qui est de la responsabilité juridique.

Le coût annuel de l'hébergement serait de 72 € la première année, 60 € les années suivantes.

Questions diverses

- **Dépose des guirlandes de Noël** à effectuer. Jean-Luc ESTRADEL a vu M. ESCALA de la SPIE pour ce qui est du débranchement des illuminations à Granéjols.

* Les ampoules grillées de l'éclairage public ont été réparées.

* Problème à régler par contre au tableau électrique du stade.

- **Défibrillateur** : le défibrillateur en place sous le préau de l'école sera déplacé à la Mairie dans la niche où sont positionnées les boîtes à lettres actuellement.

Le Conseil Municipal souhaiterait s'équiper d'un second appareil, il serait installé à la salle des fêtes à l'abri dans le hall d'entrée. Le devis est de 1 950 € garanti 8 ans + prestation de maintenance de 184 €/an (1 visite annuelle et prêt d'un défibrillateur en cas de problème).

GROUPAMA participerait à cet achat à hauteur de 500 € + 500 € de formation pour les 1ers secours-groupe de 10 personnes.

A prévoir au budget 2016.

- **Prise illégale d'intérêt** : prévoir une délibération par association concernant l'attribution des subventions par la commune.

- **Invitation aux assises de l'eau** : une réunion d'information sur la gestion eau potable et assainissement d'après la loi NOTRE aura lieu le 18 février à 16h30.

- **Présentation des projets de la mandature** par les conseillers départementaux lundi 25 janvier à 18h30 à la salle des fêtes de Cremps.

- **Agenda d'Accessibilité Programmée** : on attend le rapport de visite de la SOCOTEC qui est intervenue à la salle des fêtes le 6 janvier dernier.